

D'UNE MONTAGNE à l'autre



Rémi Binette

Le Carrefour des services aux entreprises tiendra son quatrième Forum, sous le thème *La reconnaissance en milieu de travail*. Cet événement majeur se déroulera le jeudi 24 avril prochain, de 9 heures à 15 h 30, à l'hôtel Impéria, rue Dubois, à Saint-Eustache. L'invitation est donc lancée à tous les employeurs, à tous les dirigeants d'entreprises et aux responsables en gestion des ressources humaines dans les régions des Laurentides, de Laval et de l'île de Montréal. En plus des ateliers interactifs, quatre gestionnaires viendront partager leur vision sur ce sujet de la reconnaissance du travail. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous communiquez avec Mmes Nathalie Messias ou Chantal Poulin au 450-623-3079, poste 5914 ou poste 5934.

L'Association libérale de Rivière-des-Mille-Îles accueillera M. Denis Coderre, député fédéral de Bourassa, au cours d'un souper et d'une soirée dansante, à la Cabane à sucre Constantin, le vendredi 18 avril prochain, à partir de 18 heures. Les partisans libéraux, en plus d'entendre M. Coderre, sont invités à rencontrer leur candidat dans Rivière-des-Mille-Îles, M. Denis Joannette. Pour obtenir des billets, vous appelez au 514-813-6418.

Nos lecteurs retrouveront une lettre ouverte de la députée de Deux-Montagnes, Mme Lucie Leblanc, dans cette présente édition. Mme Leblanc répond ainsi aux commentaires de l'auteur de ces lignes sur la double rémunération accordée à MM. Jean Charest et Mario Dumont, respectivement premier ministre et chef de l'opposition officielle du Québec, par leur parti respectif. À ce sujet, je garde mon opinion d'autant plus que l'Action démocratique vient de perdre son directeur général, M. Jean-Simon Venne. M. Venne a décidé seul de verser 50 000 \$ par année en supplément de salaire à M. Dumont.

Dans sa lettre, Mme Leblanc traite d'un éventuel retour de Mme Nicole Léger dans la circonscription électorale de Pointe-aux-Trembles. En démissionnant en 2006 comme députée de Pointe-aux-Trembles, Mme Léger a reçu une prime de départ de quelque 100 000 \$. Mme Leblanc demande alors: «Si elle est élue, devra-t-elle rembourser sa prime départ?» Je réponds oui. Quant à la retraite de 80 000 \$ par année versée au mari de Mme Pauline Marois, actuellement cheffe du Parti québécois, je pense que, comme ancien haut fonctionnaire québécois, le mari de Mme Marois a droit à sa pension comme les autres anciens employés de l'État québécois.

Depuis le lundi 31 mars dernier, je bénéficie de la semaine de quatre jours, premier pas vers la retraite. Conséquent, comme la séance mensuelle du conseil municipal de Saint-Eustache se déroule le deuxième lundi du mois, je céderai cette couverture à la mairie de Saint-Eustache au collègue Dany Cloutier. Pour ma part, je retournerai à l'hôtel de ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, le deuxième mercredi du mois. À mes débuts à LA VICTOIRE, en août 1962, j'ai couvert le premier conseil municipal de Sainte-Marthe-sur-le-Lac puisque la Municipalité de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est née le 1^{er} janvier 1960.

Sur ce, bonne semaine, amis lecteurs!

GroupeJCI.com



Les membres du conseil municipal de Saint-Eustache, sous la présidence de M. le maire Claude Carignan, ont tenu la séance ordinaire du mois, le lundi 10 mars dernier, en la salle des délibérations de la mairie.

Affaires nouvelles

M. le conseiller Raymond Tessier, du district électoral des Îles, a su de M. le conseiller Daniel Goyer, du district électoral des Érables, que la Ville fournira un bac de recyclage par unité de logement pour les unités d'habitation comportant de un à quatre logements.

M. le conseiller Tessier a demandé que l'on améliore l'éclairage aux abords de l'usine d'épuration, 25^e Avenue.

M. le conseiller Germain Lalonde, du district électoral de la Seigneurie, a voulu que la Ville procède aux travaux de réparation requis dans les nids-de-poule. De plus, M. le conseiller Lalonde a mentionné que des travaux de réparation seront effectués au virage à gauche, à l'angle de la 25^e Avenue et de l'autoroute 640.

M. le conseiller Pierre Charron, du district électoral Clair Matin, a demandé que la Ville procède aux travaux de réparations à l'angle de la 25^e Avenue et de la rue Hector-Lanthier. M. le conseiller Charron a aussi demandé au comité de circulation d'analyser la configuration des entrées charretières des commerces localisés à l'intersection de la 25^e Avenue et de la rue Saint-Laurent.

M. le conseiller Daniel Goyer, du district électoral des Érables, a aussi demandé que des travaux correctifs soient effectués dans les nids-de-poule, tout en s'assurant du respect de la réglementation concernant la circulation des véhicules lourds.

M. le conseiller Sylvain Mallette, du district électoral du Vieux-Saint-Eustache, avant d'engager des travaux afin de prolonger la promenade Paul-Sauvé jusqu'à la future bibliothèque municipale, près du pont Arthur-Sauvé, a demandé une séance de consultation avec les propriétaires le long de la rivière des Mille Îles.

Les comités

Le comité des finances, de l'administration publique et du développement économique, volet finances, administration publique, a

recommandé aux membres du conseil municipal d'autoriser l'achat d'un aspirateur antidéflagrant électrique, au coût d'environ 10 000 \$, afin de résoudre la problématique de santé et de sécurité au moulin Légaré.

Le Comité a aussi suggéré au conseil municipal de prendre une enveloppe budgétaire de 5 000 \$ afin d'embaucher du personnel temporaire au Service de la cour municipale pour l'année 2008.

Le même Comité a recommandé aux élus municipaux d'autoriser l'achat de quelque 700 bacs roulants supplémentaires.

Enfin, le Comité a recommandé d'autoriser la signature d'une entente avec le Centre local de développement (CLD) de la MRC de Deux-Montagnes concernant la fourniture de services informatiques par le Service des technologies de l'information pour des revenus de quelque 5 000 \$ plus taxes, annuellement.

Conférence de Césame

Rémi BINETTE

Césame présentera une conférence donnée par Mme Joëlle Lavoie, nutritionniste au Centre de santé et de services sociaux du Lac-des-Deux-Montagnes.

Cette activité se déroulera le mardi 8 avril prochain, à partir de 19 heures, dans les locaux de Césame au 328, chemin de la Grande-Côte, à Saint-Eustache. Il sera question des caprices alimentaires ainsi que des combinaisons gagnantes pour des collations et des lunchs équilibrés. Réservez votre place au 450-623-5677. Un montant de 5 \$ sera exigé pour la carte de membre.

DUOVac **ASPIRATEUR BLAIS**
RÉPARATION PIÈCES DE TOUTES MARQUES

Beam	Duovac	Filter
MVAC	Hoover	Qusen
Eureka	Vacumaid	Husid
Vacuflor	Drivac	Cyclovac
Kenmore	Electrolux	

IMBATTABLE TOUJOUR #1

399\$

+ taxes
Accessoires
inclus

Daniel Blais
Propriétaire
35, rue Saint-Laurent,
Saint-Eustache
450-
623-0051

fliij

FONDS LOCAL D'INITIATIVES JEUNESSE

Tu as une idée de projet en tête et tu voudrais de l'aide pour la mettre sur pied? Viens rencontrer le Carrefour jeunesse-emploi de Mirabel!

- Tu dois être âgé(e) de 15 à 30 ans
- Tu dois habiter la MRC de Mirabel
- Tu dois être parrainé(e) par un organisme (ex.: organismes communautaires, institutions, etc.)

Nous pouvons t'aider à financer ton projet! Jusqu'à 3000 \$ par projet! Viens nous rencontrer pour en savoir plus:

450-420-6262

www.cjemirabel.ca

Le Club d'ornithologie de Mirabel propose une rencontre d'initiation à l'ornithologie

Le dimanche 6 avril prochain, le Club d'ornithologie de Mirabel convie la population à une matinée d'initiation à l'ornithologie gratuite. Venez en grand nombre découvrir ce loisir fascinant qu'est l'observation des oiseaux.

La rencontre aura lieu au pavillon d'accueil du Bois de Belle-Rivière, situé au 9009, boulevard Arthur-Sauvé, secteur de Sainte-Scholastique, à Mirabel, de 9 heures à 12 heures. Apportez vos jumelles. Une courte sortie sur le terrain est prévue à la fin de la matinée.

L'accès au Bois de Belle-Rivière est de 3,50 \$ par adulte pour la journée. Bienvenue à tous! Pour des renseignements supplémentaires: [http://comirabel.org].

Appel & Cie Inc.

Syndic de faillite

- FAILLITES PERSONNELLES ET CORPORATIVES
- PROPOSITION DE CONSOMMATEUR
- PROPOSITION CONCORDATAIRE

Robert Takash *ex* Syndic

Jour, soir et fin de semaine
Plan de paiement selon vos revenus
(450) 974-2579

271, Arthur-Sauvé, St-Eustache
Siège social : 1 Westmount Square,
Montréal

CONSULTATION INITIALE SANS FRAIS